

Nantes le 29 Mars 70

COSPEREC Raymond
8, Passage Berthault

NANTES. 44.

vers 19h00

Je vous ai demandé hier de me faire parvenir une somme de 100 francs auquel je suis évidemment très reconnaissant. Mais je suis dans l'impossibilité de vous faire parvenir ce montant en liquide car il est à l'heure actuelle impossible de faire venir de l'Algérie par la poste un chèque de 100 francs. Je vous prie donc de bien vouloir me faire parvenir une somme de 100 francs par chèque à l'ordre de "Monsieur R. Cosperé" et je vous serai très reconnaissant pour votre compréhension.

Monsieur, je suis à votre disposition pour tout ce qui concerne les "séances" que nous devons faire dans les prochaines semaines. Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir, courant avril, une "série de Phases" dont je vous ferai l'envoi lorsque nous aurons terminé nos séances. J'entends par là tous les numéros disponibles, y compris le tout dernier.

Je précise en expressant que ma femme et moi sommes passés chez vous un soir, fin octobre dernier, en compagnie d'Albert et d'Henri Mérour et de Jacques Troadez. Financièrement, nous serions satisfaits si l'anagement suivant vous convenait : un premier versement (la moitié de la somme) à réception de l'envoi ou de la facture, "selon les cas" et le reste, fin avril ou début mai, en un second versement. L'un et l'autre soit par C.C.P.

soit par mandat ordinaire selon votre préférence.

Avec mes remerciements anticipés, je vous présente mes sincères salutations,

R. Cosperé